

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Mesure incitative Canada-Italie pour le codéveloppement de projets documentaires (la « Mesure incitative ») est une collaboration entre le Fonds des médias du Canada (le « FMC ») et la Direction générale du cinéma (la « DGC ») du ministère des Biens et des Activités culturels et du Tourisme (MiBACT) de l'Italie qui soutient le codéveloppement de projets de documentaires uniques entre des producteurs canadiens et italiens. Les requérants doivent consulter les Principes Directeurs 2015-2016 de la Mesure incitative Canada-Italie pour le codéveloppement de projets documentaires avant de remplir le présent formulaire de demande.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES : 9 DÉCEMBRE 2015

Le courriel comprenant le formulaire de demande et la documentation doit être daté du 9 décembre 2015, et envoyé avant 12h minuit heure locale

Un comité de sélection composé de représentants du FMC et de la DGC évaluera les projets.

ADRESSE DE LIVRAISON DES DEMANDES :

Les demandes doivent être envoyées par courriel ou livrées en format numérique à l'une des personnes-ressources du FMC ou de la DGC suivantes (habituellement le pays du coproducteur majoritaire).

Pour le FMC au Canada : caroline.chopra@telefilm.ca

Pour la DGC en Italie : fsic@beniculturali.it

1. Renseignements sur le projet

Titre du projet (le « projet ») : _____

Titre antérieur (le cas échéant) : _____

ISAN (le cas échéant) : _____

Titre de la composante médias numériques (la « composante médias numériques »), le cas échéant : _____

Titre précédent (le cas échéant) : _____

CRITÈRE DE CONVERGENCE DU CMF POUR LES PROJETS ADMISSIBLES

Veillez confirmer qu'au moins l'un des critères pour la composante télévision et qu'un des critères de convergence suivants seront respectés, tels qu'énoncés à la section 3.2 des Principes directeurs du Programme de développement.

Critère(s) pour la composante télévision (Veillez cocher tous les critères pertinents)

Le projet sera diffusé par :

- A. Un ou plusieurs **télédiffuseurs généralistes** titulaires d'une licence de diffusion du CRTC, à des heures fixes
- B. Un ou plusieurs **services de vidéo sur demande** (VSD) titulaire(s) d'une licence de diffusion du CRTC
(si vous avez coché 'B', vous ne pouvez pas cocher 'D')

Critère de convergence (en choisir un seul)

- C. **Une ou plusieurs composantes médias numériques**, dont les coûts sont inclus dans le devis du projet
- D. Le projet sera diffusé auprès du public canadien par un ou plusieurs **services de vidéo sur demande** (VSD) titulaire(s) d'une licence de diffusion du CRTC (si vous avez coché 'B', cette option n'est pas disponible)
- E. Le projet sera diffusé auprès du public canadien par une société canadienne, par l'intermédiaire d'une **distribution numérique non simultanée**

CRITÈRES DE LA DGC POUR LES PROJETS ADMISSIBLES

Veillez confirmer la loi qui s'applique à votre projet :

Projets de cinéma de nationalité italienne

- A. Legge Cinema (Décret législatif du 22 janvier 2004, n. 28)
- B. Crédit d'impôt pour producteurs (art. 1, clause 327, Loi 244/2007 et Décret 7.5.2009 "tax credit produttori")
- C. Crédit d'impôt pour investisseurs étrangers (art. 1, clause 325, Loi 244/2007 et Décret 21.1.2010 "tax credit investitori esteri e distributori")

Projets audiovisuels de nationalité italienne

- D. Crédit d'impôt pour projets audiovisuels (art. 8, clause 2, Décret législatif n. 91 "Disposizioni urgenti per la tutela, la valorizzazione e il rilancio dei beni e delle attività culturali e del turismo", converti, avec modifications, selon la Loi du 7 octobre 2013, n. 112)

1. Renseignements sur le projet (suite)

AUTRE(S) PROGRAMME(S) D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU FMC VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Faites-vous une demande pour un autre programme d'aide au développement du FMC? Non Oui

Développement régional de langue française au Québec

Enveloppe de développement en langue française

Programme autochtone

Enveloppe de développement en langue anglaise

Programme de production de langue française en milieu minoritaire

AUTRE(S) PROGRAMME(S) DE DÉVELOPPEMENT DE LA DGC VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Faites-vous une demande pour un autre programme d'aide au développement de la DGC? Non Oui

Développement de scénarios originaux

Fonds d'aide au développement de la coproduction d'oeuvres cinématographiques franco-italiennes

Fonds d'aide au développement de la coproduction d'oeuvres cinématographiques italo-allemandes

Autres Fonds de développement (ex. fonds de développement régionaux,
Creative Europe)

Spécifier : _____

DURÉE DU DOCUMENTAIRE UNIQUE

60 min

90 min

120 min

Autre* (préciser) : _____

* doit être d'un minimum de 31 min.

TYPE

Prises de vue réelles

Animation

Prises de vue réelles et animation

% Prises de vue réelles : ____ % Animation : ____

MARCHÉ LINGUISTIQUE DE LA VERSION ORIGINALE

Anglais

Français

Italien

Si le projet est basé sur une œuvre originale

Titre de l'œuvre originale

Auteur

Nationalité

Matériel créatif à compléter et à livrer pour cette phase de développement (Exemple : bible, traitement, ébauche de scénario, etc.)

Remarque : ces renseignements doivent correspondre à la lettre d'aide au développement du diffuseur

Synopsis (bref résumé du contenu, 150 mots ou moins) :

2. Renseignements sur le requérant (Canada)

REQUÉRANT CANADIEN

Dénomination sociale du requérant

(« Requérant canadien ») : _____

au nom d'une compagnie qui sera constituée en personne morale

Le requérant est l'une des entités suivantes :

Société de production à but lucratif

Société de production affiliée à un télédiffuseur

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s) mère(s) (le cas échéant) :

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s) mère(s) originaire(s) (le cas échéant) :

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

COREQUÉRANT CANADIEN, LE CAS ÉCHÉANT

Dénomination sociale du corequérant

(« Corequérant canadien ») : _____

au nom d'une compagnie qui sera constituée en personne morale

Le corequérant est l'une des entités suivantes :

Société de production à but lucratif

Société de production affiliée à un télédiffuseur

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s) mère(s) (le cas échéant) :

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s) mère(s) originaire(s) (le cas échéant) :

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

2. Renseignements sur le requérant (Italie)

REQUÉRANT ITALIEN

Dénomination sociale du requérant

(« Requérant italien ») : _____

Société inscrite dans le Registre des sociétés de films de MIBACT sous la gouverne de la DGC : no. _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Site Web: _____

Dénomination sociale de la (des) société(s)

mère(s) (le cas échéant) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s)

mère(s) originaire(s) (le cas échéant) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

COREQUÉRANT ITALIEN, LE CAS ÉCHÉANT

Dénomination sociale du corequérant

(« Corequérant italien ») : _____

Société inscrite dans le Registre des sociétés de films de MIBACT sous la gouverne de la DGC : no. _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s)

mère(s) (le cas échéant) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

Dénomination sociale de la (des) société(s)

mère(s) originaire(s) (le cas échéant) : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Site Web : _____

3. Personnel créatif clé

COORDONNÉES PRINCIPALES

	Nom	Courriel	Téléphone
Producteur	_____	_____	_____
Personne-ressource pour toute correspondance avec le FMC/la DGC	_____	_____	_____
Personne-ressource pour la publicité	_____	_____	_____

Poste

Nom

Citoyenneté (Nation autochtone, le cas échéant)

Producteur(s)*	_____	_____
Producteur(s) exécutif(s)	_____	_____
Coproducteur(s)	_____	_____
Scénariste(s)*	_____	_____
Script éditeur	_____	_____
Recherchiste	_____	_____
Conseiller à la scénarisation	_____	_____
Réalisateur(s)	_____	_____
Monteur(s)	_____	_____
Compositeur(s)	_____	_____
Directeur photo(s)	_____	_____

*Ces champs sont obligatoires

4. Information sur le devis

Date du devis (aaaa-mm-jj): _____

CAD \$

EURO €

Devis canadien :

Devis italien :

Devis total de développement :

(Le devis doit correspondre au financement)

Devis prévu pour la production du projet :

RÉPARTITION DU CODÉVELOPPEMENT CANADA-ITALIE

Pourcentage du Canada : _____ %

Pourcentage de l'Italie : _____ %

5. Information sur le plan de financement

FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE CANADIENNE

Nom des participants	Montant		%	Demandé	Confirmé
	CAD \$	EURO €			
Mesure incitative pour le codéveloppement de projets documentaires - Canada	_____	_____	_____		
Enveloppe de développement en langue française du FMC	_____	_____	_____		
Enveloppe de développement en langue anglaise du FMC	_____	_____	_____		
Développement régional de langue française au Québec du FMC	_____	_____	_____		
Programme de production de langue française en milieu minoritaire du FMC	_____	_____	_____		
Programme autochtone du FMC	_____	_____	_____		
Télédiffuseur canadien _____	_____	_____	_____		
Télédiffuseur canadien _____	_____	_____	_____		
<i>Précisez la dénomination sociale de la société de production ou de l'organisme</i>					
Investissement du producteur ou paiements différés _____	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
TOTAL DU FINANCEMENT CANADIEN :	_____	_____	_____		

FINANCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE ITALIENNE

Nom des participants	Montant		%	Demandé	Confirmé
	CAD \$	EURO €			
Mesure incitative pour le codéveloppement de projets documentaires - Italie	_____	_____	_____		
Développement de scénarios originaux	_____	_____	_____		
Fonds d'aide au développement de la coproduction d'oeuvres cinématographiques franco-italiennes	_____	_____	_____		
Fonds d'aide au développement de la coproduction d'oeuvres cinématographiques franco-italiennes	_____	_____	_____		
Autres fonds de développement (i.e. Fonds de développement régionaux, Creative Europe)	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
Autre : _____	_____	_____	_____		
TOTAL DU FINANCEMENT ITALIEN :	_____	_____	_____		

6. Échéancier

DÉVELOPPEMENT

Date de début prévue : _____
(aaaa-mm-jj)

Date de fin prévue : _____
(aaaa-mm-jj)

PRODUCTION

Date des prises de vues principales : _____
(aaaa-mm-jj)

Lieu de tournage prévu : _____
(ville, pays)

Langue de tournage : _____

7. Liste des documents requis

VEUILLEZ NOTER que certaines spécifications de langue s'appliquent pour les items de la liste de contrôle :

- A) Les items nos. 2-4, 7, 9 et 15 doivent tous être soumis À LA FOIS en 1) italien ET 2) en français OU en anglais.
- B) Les items qui ne sont requis que pour les requérants canadiens : les nos. 8, 20 et 21 doivent être soumis en français OU en anglais.
- C) Tous les autres items de la liste doivent être soumis dans la langue du coproducteur majoritaire (c-à-d. en italien OU en français OU en anglais) et une version abrégée traduite dans la langue du coproducteur minoritaire doit également être soumise avec les documents originaux.

Inclus

1. **Formulaire de demande d'aide au développement du projet.** Dûment rempli et signé.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF

2. **Synopsis ou résumé du projet.** Synopsis décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire (maximum 5 pages).
3. **Matériel créatif, traitement** (maximum 20 pages).
4. **Notes du producteur et du scénariste** (obligatoire), ainsi que **notes du réalisateur** (le cas échéant).

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR

5. **Une copie de la lettre de développement du ou des télédiffuseurs canadiens** confirmant leur participation financière au développement.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

6. **Toutes les ententes de financement canadien et italien conclues** avec toutes les autres sources de financement précisant les modalités, les conditions et le montant de la contribution, et le statut de chaque demande. (Des ententes préliminaires et des lettres d'entente abrégées dûment signées sont acceptées à cette étape-ci.)

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEVIS DE DÉVELOPPEMENT

7. **Devis à colonnes multiples** indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé (modèle de devis disponible sur le site Internet du FMC et de la DGC). Important : Le devis à soumettre doit comprendre les DEUX devises, soit en dollars canadiens et en euros. Assurez-vous de remplir l'onglet Devis en dollars canadiens et l'onglet Devis en euro dans le document modèle.
8. **Formulaire de transactions entre parties apparentées** (*requis pour les requérants canadiens seulement*).

RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS

Une chaîne de titres complète et définitive pour le projet incluant :

9. **Une description complète de l'évolution du développement du projet** (de la conception jusqu'à la présentation de la demande).
10. **Tous les documents relatifs aux droits**, y compris sans s'y limiter : les ententes de transferts de droits, les ententes de scénarisation et de réalisation, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le Requérant pour le projet détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour développer, produire, distribuer et/ou l'exploitation du projet pendant au moins 24 mois. Veuillez noter que s'il existe un avis juridique concernant la chaîne des titres qui confirme, à la satisfaction du FMC et de DGC, que le Requérant est propriétaire de tous les droits pour le développement, la production et l'exploitation du projet, l'opinion juridique peut être soumise à la place de ces documents distincts.
11. **Accord de cession de droits de l'éditeur** (le cas échéant).
12. **L'entente de scénarisation** comprenant tout avenant ainsi que l'échéancier des versements. (Les lettres d'engagements sont acceptées à cette étape.)
13. **Les ententes de codéveloppement ou contrat(s) abrégé(s).**
14. **Les ententes de coproduction ou de coentreprise** (le cas échéant).

PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ

15. **Curriculum vitae** de tous les producteurs, scénaristes et réalisateurs, décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et nominations reçus à ce jour.
16. **Une liste des films produits par le requérant italien.**
17. **Une liste des films produits par le requérant canadien.**

7. Liste des documents requis (suite)

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ requis pour tous les requérants canadien(s) et italien(s)

*(Pour les requérants canadiens : si les documents suivants n'ont pas été mis à jour ou modifiés depuis la dernière demande de financement, veuillez cocher la case **Au dossier**.)*

*(Pour les requérants italiens : si les renseignements sur la société n'ont pas été modifiés depuis leur inscription au Registre des sociétés, veuillez cocher la case **Au dossier**.)*

Au dossier Incl.

18. **Tous les documents de constitution** (les statuts constitutifs et les règlements) de tous les requérants et corequérants du projet, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
19. **Profil de la société** (y compris le mandat de la société) pour tous les requérants et corequérants du projet, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.)
20. **Convention entre actionnaires ou associés** (*seulement requis pour les requérants canadiens, le cas échéant*)
21. **Le formulaire signé et daté des administrateurs et des actionnaires** (y compris la nationalité et la part de propriété de tous les requérants et corequérants du projet, ainsi que de leurs sociétés mères, le cas échéant)
(requis pour les requérants canadiens seulement).
22. **Attestation du secrétaire général** portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants
23. **Les états financiers de la société**

Pour les requérants canadiens : pour les trois dernières années doivent être fournis, et ce, pour tous les requérants et corequérants du projet, ainsi que leurs sociétés mères. **Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant du projet, en tout temps et à l'entière discrétion du FMC, des états financiers annuels vérifiés et consolidés.**

- **Des états financiers annuels consolidés et vérifiés**, si le revenu annuel brut consolidé du requérant du projet et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU**
- **Des états financiers annuels consolidés**, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant du projet et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU**
- **Des états financiers annuels non consolidés**, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant du projet et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

Pour les requérants italiens : un affidavit peut être soumis au lieu des états financiers.

DOCUMENTS REQUIS POUR LA COMPOSANTE MÉDIAS NUMÉRIQUES

Si le devis du projet comprend des coûts de développement pour la composante médias numériques (poste 3.85), il vous faut soumettre les documents suivants en plus de ceux requis pour le projet :

Les items doivent être soumis dans la langue du coproducteur majoritaire (c-à-d. en italien OU en français OU en anglais) et une version abrégée traduite dans la langue du coproducteur minoritaire doit également être soumise avec les documents originaux. .

1. **Synopsis de la composante médias numériques.** Résumé du projet, détaillant le sujet et les thèmes.
2. **Description de l'expérience proposée au spectateur/utilisateur.** Description complète de la composante médias numériques expliquant comment le concept et le contenu de la composante médias numériques sont associés au projet.
3. **Concept de la composante médias numériques** incluant les livrables.
4. **Documents de chaîne de titres** relatifs au transfert des droits médias numériques, le cas échéant.

8. Déclaration du requérant

Par les présentes, les soussignés, représentants autorisés du requérant canadien et du requérant italien (et du ou des corequérants, le cas échéant) pour le projet:

- reconnaissent que Téléfilm Canada est l'administrateur autorisé des programmes du FMC, que Téléfilm Canada est régi par la Loi sur l'accès à l'information et que, par conséquent, toute autorisation accordée par le FMC par les présentes sera aussi accordée à Téléfilm Canada à titre d'administrateur autorisé du FMC;
- autorisent le FMC (y compris Téléfilm Canada) et la DGC à discuter et à dévoiler toute information et tout document concernant de quelque façon la demande d'aide financière, le projet, tout autre projet déjà achevé, l'entente conclue avec le FMC ou la DGC (le cas échéant), les requérants et les corequérants canadiens et italiens ainsi que toute société apparentée (en vertu des exigences en matière de comptabilisation et de présentation de rapports du FMC, incluant leur amendement ou leur remplacement, le cas échéant) aux requérants ou à tout corequérant canadiens et italiens, que ce soit l'un envers l'autre ou avec toute entité qui est liée (de l'avis du FMC ou de la DGC) à la demande d'aide financière, au projet, à tout projet déjà complété, aux requérants ou aux corequérants canadiens et italiens ainsi qu'à toute société qui est apparentée (en vertu des exigences en matière de comptabilisation et de présentation de rapports du FMC, incluant leur amendement ou leur remplacement, le cas échéant) y compris, sans s'y limiter, le(s) télédiffuseur(s), le(s) vérificateur(s), le conseiller juridique, le(s) partenaire(s) financier(s) confirmé(s) ou envisagé(s), le(s) fournisseur(s) de financement provisoire, le BCPAC, le CRTC, le ministère du Patrimoine canadien et autres entités gouvernementales (collectivement les « Entités »). Le requérant canadien et le requérant italien (et les corequérants, le cas échéant) autorisent également les Entités à discuter et à dévoiler au FMC et à la DGC toute information liée à ce qui précède;
- autorisent le FMC et la DGC à divulguer toute information ayant trait à la demande et/ou au projet dans leurs communiqués de presse ainsi que dans leurs sites Internet;
- acceptent d'informer immédiatement le FMC et la DGC de tout changement apporté à l'information ou aux documents soumis et d'en présenter le détail par écrit;
- autorisent le FMC et la DGC ou leurs représentants autorisés à effectuer des vérifications du projet;
- conviennent que Téléfilm Canada, le FMC ou la DGC ne sont pas dépositaires des documents qui leur sont remis lors d'une demande ou qui sont liés à un projet, qu'ils ne sont responsables en aucune façon de leur garde, conservation ou leur réexpédition au requérant, et que ces documents peuvent être détruits en tout temps;
- déclarent que le requérant canadien et le requérant italien (et les corequérants, s'il y a lieu) n'ont conclu aucune entente verbale ou écrite ni entente parallèle qui contredise quelque disposition que ce soit du présent formulaire de demande, des Principes directeurs de la Mesure incitative Canada-Italie pour le codéveloppement de projets documentaires et des politiques d'affaires applicables du FMC ainsi que la mission institutionnelle de la DGC et des lois italiennes applicables;
- déclarent que l'information fournie aux présentes et dans tout document ci-joint est exacte et complète, et que le projet se conforme et continuera de se conformer aux Principes directeurs de la Mesure incitative Canada-Italie pour le codéveloppement des projets documentaires et aux politiques d'affaires applicables au FMC, ainsi que la mission institutionnelle de la DGC et des lois italiennes applicables;
- ont divulgué ou divulgueront dans les meilleurs délais au FMC et à la DGC l'information détaillée quant à tout conflit ou litige réel ou potentiel en relation avec le projet;
- conviennent que le projet est destiné à être une coproduction Canada-Italie en vertu d'accords officiels;
- déclarent que toutes les personnes mentionnées comme étant canadiennes ou italiens dans la présente demande et dans tous les documents qui s'y rapportent sont canadiennes ou italiens. Toutes les personnes mentionnées comme étant canadiennes et tous les documents qui s'y rapportent doivent être en conformité avec la Loi sur investissement Canada, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ou la Loi sur la citoyenneté;
- reconnaissent que du côté italien, les aides accordées dans le cadre du fonds sont placées sous le règlement n° 1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité européen aux aides *de minimis*; en vertu de ce règlement, un même bénéficiaire ne peut donc recevoir plus de 200 000 € sur trois exercices fiscaux consécutifs.
- reconnaissent que le FMC et la DGC ont le pouvoir discrétionnaire d'administrer leurs programmes et d'appliquer leurs Principes directeurs de manière à assurer qu'ils soutiennent des projets qui rejoignent leur mandat. Le requérant canadien et le requérant italien (et les corequérants, s'il y a lieu) reconnaissent en outre que, pour toute question touchant l'interprétation des Principes directeurs de la Mesure incitative Canada-Italie pour le codéveloppement des projets documentaires ou celle des mandats et objectifs du FMC et de la DGC, seules les interprétations du FMC et de la DGC prévaudront.

Le soussigné déclare solennellement et garantit que toute l'information et tous les documents soumis dans le cadre de cette demande sont vrais, à jour et complets, et reconnaît que la présente déclaration a le même effet que si elle était faite sous serment. Ce document doit être signé par tous les requérants et corequérants canadiens et italiens du projet.

8. Déclaration du requérant (suite)

REQUÉRANT CANADIEN

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

COREQUÉRANT CANADIEN (S'IL Y A LIEU)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

REQUÉRANT ITALIEN

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

COREQUÉRANT ITALIEN (S'IL Y A LIEU)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)

Signature : _____
Je suis dûment autorisé(e)

Nom : _____
En caractères d'imprimerie SVP

Titre : _____

Date : _____
(aaaa-mm-jj)